
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de l'agent national près le district de Cambrai (Nord) qui fait part d'un trait de républicanisme d'un cavalier du 3^e régiment, lors de la séance du 2 thermidor an II (20 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de l'agent national près le district de Cambrai (Nord) qui fait part d'un trait de républicanisme d'un cavalier du 3^e régiment, lors de la séance du 2 thermidor an II (20 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 327-328;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24024_t1_0327_0000_17

Fichier pdf généré le 21/07/2021

tueux législateurs, continuez à étonner le monde par l'élévation de vos principes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Châtellerault. s.d.] (2).

Citoyens Représentants,

Les triomphes de la République seront permanents, tant que la Vertu sera permanente dans la République. car s'il faut du courage et de l'énergie pour acquérir la Liberté, il faut de la Justice et de la Vertu pour la conserver. ainsi point de Vertu, point de bonheur. eh ! que seroit cette flamme pure qui brûle dans le cœur des français pour la Sainte Egalité, si elle n'étoit soutenue par ce feu divin de l'amour de la Patrie qui l'anime et la vivifie ?

Il ne falloit pas aux français une nouvelle Victoire pour les illustrer; elle n'a fait qu'ajouter à leur gloire et la Journée du 8 Messidor sera jointe à celles des 14 Juillet, 10 Août, 31 Mai, 1^{er} et 2 Juin. Et la Bataille de Fleurus fera le pendant de celles de Jemmappe, d'Arlon, du Mont-Cenis, de Collioure et de tant d'autres.

Vertueux Législateurs ! Voila les fruits glorieux de vos pénibles travaux. Continuez à étonner le monde par l'élévation et la hauteur de vos principes Républicains; et l'Europe sera forcée de devenir libre. C'est ainsi qu'après avoir fait ou préparé le bonheur du monde, Vous aurez rempli la mission que vous avez reçue du seul Peuple français.

Pour nous, jaloux de saisir le moment de témoigner notre juste reconnaissance à nos frères d'armes qui ont si bien défendu leurs droits, nous avons célébré avec pompe la mémorable journée du 8 Messidor. Nos yeux se sont portés sur la Sambre pour y voir la tyrannie prête à expirer, et c'est près de ses bords que nous avons aperçus les champs 3 fois témoins de la valeur française et de la défaite honteuse des tyrans et de leurs esclaves.

Tyrans que l'orgueil aveugle encore ! quand vous futes vaincus par les français sous le sceptre du despotisme, espérer-vous vaincre les français sous le règne de la Liberté ? Non. la Liberté est fille du Ciel, elle ne laissera point détruire son ouvrage, ni périr ses meilleurs enfants : et leurs succès éclatans comme vos défaites complètes sont des arrêts irrévocables prononcés par l'Eternel.

Salut, Respect et attachement,

J.J. CHAUMIÈRES (*présid.*),
SAVETIER (*secrét.*), B. AUGÉ (*secrét.*).

7

Les administrateurs du district de Villefort, département de la Lozère, adressent à la Convention nationale un extrait de la déclaration des citoyens François-Joseph Batinelle, Louis-Guillaume-Benoît-Jean-Joseph Vidal et Basile Coste, habitans de cette commune, par laquelle ils font don à la patrie de la finance de l'office de notaire, dont chacun étoit pourvu.

(1) P.V., XLII, 29. Bⁱⁿ, 6 therm. (1^{er} suppl^l); J. Sablier, n° 1449; M.U., XLII, 136.

(2) C 314, pl. 1253, p. 33.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

8

Le conseil-général de la commune de Rouen (2) fait passer à la Convention nationale copie de la description de la fête à l'Etre suprême, célébrée dans cette commune le 20 prairial, en présence des représentans du peuple Guimberteau et Siblot.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (3).

9

Les administrateurs et l'agent national du district de Caen, département du Calvados, écrivent que parler de la victoire qui accompagne les armées de la République du Nord au Midi, c'est faire l'éloge de la bravoure des Français et celui de la Convention et du comité de salut public, aux mesures sages et vigoureuses desquels ces brillants succès sont dus.

Ils donnent les détails d'une fête célébrée à cette occasion par la commune de Caen.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

10

L'agent national près le district de Romorantin, département de Loir-et-Cher, fait part à la Convention que, malgré le peu de propriété des terres de ce district pour le salpêtre, il y en a été déjà fabriqué la quantité de 2,679 livres, qui ont été déposées à la raffinerie de l'Unité.

Insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et armes (5).

11

L'agent national près le district de Cambray, département du Nord, transmet un trait de républicanisme d'un cavalier du 3^e régiment, qui a pris naissance dans les environs de Réunion-sur-Oise, et dont il ignore le nom. Ce républicain fut fait prisonnier et conduit de-

(1) P.V., XLII, 30. Bⁱⁿ, 15 therm. (2^e suppl^l). Mentionné par J. Sablier, n° 1449 (avec Villefranche, au lieu de Villefort).

(2) Seine-Inférieure.

(3) P.V., XLII, 30. Bⁱⁿ, 7 therm. J. Sablier, n° 1449; M.U., XLII, 136.

(4) P.V., XLII, 30. Bⁱⁿ, 6 therm. (1^{er} suppl^l); J. Sablier, n° 1449; M.U., XLII, 136.

(5) P.V., XLII, 30. Bⁱⁿ, 15 therm. (2^e suppl^l); J. Fr., n° 664; J. Sablier, n° 1449; J. Lois, n° 661.

vant le général autrichien, qui le questionna sur la composition et la force de l'armée, et le menaça du dernier supplice s'il refusoit de répondre. *Je suis votre prisonnier, dit-il : vous pouvez faire de moi ce que vous jugerez à propos, mais vous n'en ferez jamais un traître à sa patrie.*

[Vifs applaudissements]

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

12

Le citoyen Dunal, de la commune de Plan, département de la Drôme, écrit à la Convention nationale que les citoyens Daoust et veuve Theaulon doivent lui avoir fait offrande, en son nom, de la liquidation de l'office de notaire dont il étoit titulaire. C'est peu de chose pour la patrie, dit-il : j'ai perdu un fils aux frontières à 19 ans 15 jours, sous le grade d'adjudant major ; c'est beaucoup : mais vive la République !

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (2).

13

La commune de Saint-Jeures, district de Monistrol, département de la Haute-Loire, prévient la Convention qu'elle a pris le nom de Mounier. Elle invite la représentation nationale à rester à son poste, et à ne le quitter que lorsque la liberté sera consolidée.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

14

Les administrateurs du district de Cany, département de la Seine-inférieure, écrivent que l'ordre du jour dans les sociétés populaires de leur arrondissement est de fournir à la patrie des ressources, et de lui procurer de nouveaux moyens d'exterminer les esclaves du despotisme. 356 liv. 10 s. en assignats, 72 liv. en numéraire, une paire d'épaulettes en or et une en argent, viennent d'être envoyés par eux à la trésorerie nationale : ils y ont [joint] une balle renfermant des chemises, des bas, des souliers, et autres objets d'habillement, offerts par des sociétés de Cany, Doudeville et Laurens (4), pour être remis au dépôt militaire à Amiens.

(1) P.V., XLII, 31. B^m, 3 therm. ; J. Paris, n° 567 ; Ann. R.F., n° 232 ; J. Fr., n° 664 ; Rép., n° 213 ; J. Mont., n° 86 ; M.U., XLIII, 74 ; Audit. nat., n° 665 ; Débats, n° 669 ; J. Sablier, n° 1449 ; J. Lois, n° 661.

(2) P.V., XLII, 31. B^m, 15 therm. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XLII, 31.

(4) Ci-dev^t S^t-Laurent-en-Caux.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés et à la commission des revenus nationaux (1).

15

Le citoyen Boucher, administrateur du district de Montagne-sur-Aisne, département de la Marne, écrit à la Convention nationale qu'il fait don à la République de tout ce qui peut lui revenir de son office de ci-devant sergent de la maîtrise des eaux-et-forêts de Montagne-sur-Aisne.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

16

Le citoyen Dumez, de la section du Panthéon-Français, fait hommage à la Convention de plusieurs dessins qu'il a fait graver, dont l'un offre un médaillon orné d'attributs républicains qu'il propose pour remplacer l'ancienne décoration militaire, invention du despotisme qui rappelle et les fureurs du duel et la sottise du fanatisme.

Mention honorable, et renvoi aux comités d'instruction publique et de salut public (3).

17

La société populaire de la commune de Centre, ci-devant Sainte-Croix, département de la Lozère, présente à la Convention l'hommage de sa reconnaissance pour tous ses sages et bien-faisans décrets, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Le présid. de la Sté popul. de Centre au Présid. de la Conv. ; Centre, 12 Mess. III (5).

Citoyen Président,

Chargé par la Société populaire de transmettre à la Convention une expédition d'une adresse, je hate de remplir ce devoir, le vœu qu'elle contient est sincère ; la pureté de la Société en est un garent. s. et f.

TREILLES (présid.).

[Centre, s.d.]

Citoyens Législateurs,

La Société naissante ne sauroit mieux employer ses moments qu'en mettant au préambule de ses

(1) P.V., XLII, 32. B^m, 15 therm. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XLII, 32. B^m, 15 therm. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XLII, 32. B^m, 15 therm. (2^e suppl^t) ; J. Fr., n° 664.

(4) P.V., XLII, 32.

(5) C 314, pl. 1253, p. 34 et 35.